

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUIN 2024

N° 2024-047

L'an deux mil VINGT QUATRE, le VINGT ET UN du mois de JUIN, à DIX-HUIT heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

12/06/2024

Date d'Affichage :

12/06/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Étaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Catherine CORNILLOT, Christine MOUQUET, Messieurs Francis LEGROUT, David PETITON, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe BOSQUET

Absent excusé : Jean-François DEROIDE

Pouvoir : Monsieur Jean-François DEROIDE à Madame Véronique DEPREUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

OBJET : PARTICIPATION AU FAJ (FONDS D'AIDES AUX JEUNES)

Comme chaque année, nous réceptionnons une demande du département de Seine-Maritime pour notre participation au Fonds d'Aide aux Jeunes.

Le montant par habitant est de 0.23€, ce qui reviendrait à 109.71 € (109,48 en 2023).

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité la participation au FAJ et autorise le règlement de 109,71 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire



(Handwritten signature in blue ink)